

Date 25/02/2026

Objet Index de l'égalité professionnelle 2026

Chaque année au plus tard le 1er mars, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier sur leur site internet, de manière visible et lisible, la note globale de l'Index de l'égalité femmes-hommes, ainsi que la note obtenue à chacun des indicateurs le composant.

L'Index, sur 100 points, est composé de 4 à 5 indicateurs selon que l'entreprise a moins ou plus de 250 salariés\* :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- L'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés),
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

#### Calcul de l'index pour l'entreprise PRECERA NEYRON

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Résultat final obtenu	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	1	3,2	25	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	INCALCULABLE		15	0
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>35</b>		<b>78</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>45</b>		<b>100</b>

#### Calcul de l'index pour l'entreprise PRECERA HEROUVILLE

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Nombre de points maximum de l'indicateur	Résultat final obtenu	Nombre de points maximum de l'indicateur calculable	Nombre de points obtenus
1- Ecart de rémunération (en %)	1	40	1,5	40	38
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en %)	1	20	0,4	20	20
3- Ecart de taux de promotions (en %)	1	15	0,8	15	15
4- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	15	INCALCULABLE	0	
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	10	2	10	5
<b>Total des indicateurs calculables</b>				<b>85</b>	<b>78</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>				<b>100</b>	<b>92</b>